

Lettre pétition des agents de la trésorerie de Marseille 3/14

Le 10 février 2010

A l'attention de Monsieur le Trésorier- Payeur Général des Bouches-du-Rhône

Les agents soussignés ont décidé de vous faire part de la réalité professionnelle qu'ils rencontrent dans l'exercice des missions du poste comptable Marseille 3/14.

La trésorerie couvre une population de 107000 habitants
Nous prenons en charge 96773 articles d'imposition à hauteur de 104 597 177,00 euros.

15 agents, encadrement non compris, sont affectés dans ce service. (hors temps partiel 13,40)
Notre poste se voit attribué par l'outil de répartition des emplois disponibles et hors cadres A, 14 emplois.

Dans la réalité, avec les rompus de temps partiel et l'absentéisme non couvert, nous sommes en moyenne depuis les six derniers mois 11 agents présents (sans prendre en compte les congés).
Nous sollicitons l'équipe de renfort mais la présence temporaire d'un seul équipier ne peut nous permettre de faire face.

Notre poste comptable est, avec celui de Marseille 2/15/16 et celui de Marseille amendes, le service qui reçoit le plus de contribuables au guichet.
Période normale : 150 par jour en moyenne
Période d'échéances : 350 par jour en moyenne, soit de 4500 à 5000 contribuables / mois.

Cette situation est connue de l'ensemble des responsables de notre administration.

Nous constatons un manque évident de moyens pour accomplir nos missions.
Malgré tous nos efforts, nous assistons à une dégradation de la qualité du service public.
Les conditions d'accueil des contribuables sont calamiteuses. Le hall est trop petit, les usagers s'entassent et ils attendent debout des dizaines de minutes. Les guichets ne sont équipés d'aucune zone de confidentialité.

Tout notre investissement professionnel n'y suffit plus : nous rencontrons aujourd'hui une réelle souffrance au travail.

Après la fin de l'horaire de réception, même en période « normale », nous ne pouvons même pas prendre notre pause méridienne dans des conditions normales. Cette situation est due aux nombreux contribuables qui attendent encore au guichet.
De fait nous n'avons plus le temps de nous rendre au restaurant administratif des douanes. Le gestionnaire du site exige désormais que nous nous y inscrivions la veille pour pouvoir déjeuner...
Même la prise de jours de congés devient un problème pour les agents alors que ce n'est pas le droit à congé qui est la cause de la situation tendue que nous vivons.

La détermination de l'effectif de la Trésorerie de Marseille 3/14 doit prendre en compte les caractéristiques des deux arrondissements rattachés : le tissu fiscal et la réalité économique et sociale de ces secteurs qui entraînent un taux de fréquentation au guichet remarquable.
Nous estimons à 4 le nombre d'emplois supplémentaires nécessaire pour travailler dans de meilleures conditions.
Le hall d'accueil doit être réaménagé et agrandi, avec zone de confidentialité et guichet accessible aux personnes à mobilité réduite. Le nombre de places assises doit aussi augmenter.

Nous demandons qu'une convention soit passée entre l'action sociale et le restaurant de La Poste.

Le restaurant est moins éloigné que celui de la caserne des douanes et plus facilement accessible. Le délai d'attente est moins long également. Après une matinée de réception, nous devons avoir droit à une véritable pause méridienne.

Nous ne souhaitons pas plus de droits que d'autres agents du réseau mais être considérés comme eux.
Nous souhaitons que nos droits et garanties et particulièrement le droit à congé ne subissent aucune restriction, dans le respect des règles de gestion qui s'appliquent aux agents du réseau du département.

Monsieur le Trésorier-Payeur Général, si nous nous adressons à vous aujourd'hui c'est que nous avons atteint les limites du supportable.
Nous en appelons à votre responsabilité pour nous attribuer les emplois nécessaires à l'accomplissement de nos missions.
La réalisation de l'atteinte des objectifs qui nous a été fixé, au prix d'efforts personnels et collectifs coûteux pour notre santé, ne pourra être reconduite dans de telles conditions.
De simples félicitations ou une visite de courtoisie ne sauraient nous satisfaire. Nous voulons des emplois.

Trop c'est trop, nous n'en pouvons plus !